

**DECLARATION TRIMESTRIELLE D'ACQUITTEMENT DE LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION
 SUR LES HOUILLES LIGNITES ET COKES (TICC)**

FACTURÉ (1) (1) Cocher la case correspondante, selon que le redevable est un fournisseur ou un consommateur redevable (ayant lui-même importé, introduit, extrait ou produit)

CONSOMMÉ (1)

AU COURS DU TRIMESTRE DE : du : _____ au : _____

REDEVABLE	
A	Nom ou raison sociale : Siret :
	Adresse :
	Numéro d'enregistrement de la déclaration d'existence :
B	Représentant fiscal : (si le redevable n'est pas établi en France) Siret :
	Adresse :

BUREAU DE DOUANE DESTINATAIRE	
C	

LIQUIDATION DE LA TAXE		Quantités en MWh (trois chiffres après la virgule)	Nombre d'utilisateurs
D	Quantités de houilles, lignites et cokes facturées ou consommées pendant le trimestre		
Quantités exonérées ou non taxées			
E	Usage autre que combustible		
F	Double usage		
G	Fabrication de minéraux non métalliques		
H	Production de produits énergétiques		
I	Production d'électricité		
J	Production ou extraction de houilles, lignites et cokes		
K	Livraisons aux particuliers jusqu'au 31/03/2014		
L	Valorisation de la biomasse		
M	Autres cas (*)		
N	TOTAL des quantités exonérées ou non taxées (somme des lignes E à M) en MWh		

Entreprises grandes consommatrices d'énergie bénéficiaires de l'un des régimes prévu à l'article 265 <i>nonies</i> du code des douanes			
O	Quantités taxables au titre du régime prévu aux alinéas 1 et 2 de l'article 265 <i>nonies</i> du code des douanes arrondies au MWh le plus voisin ⁽¹⁾	MWh	
P	TICC due à taux réduit : ligne O x 1,19 :	€	
O'	Quantités taxables au titre du régime prévu à l'alinéa 3 de l'article 265 <i>nonies</i> du code des douanes arrondies au MWh le plus voisin ⁽¹⁾	MWh	
P'	TICC due à taux réduit : ligne O' x 2,29	€	⁽¹⁾ La fraction égale à 0,5 est comptée pour 1
Q	Quantités taxables à taux plein arrondies au MWh le plus voisin ⁽¹⁾ : ligne D – (ligne N + ligne O + ligne O')	MWh	⁽²⁾ Le tarif de la TICC est indiqué au point 6 de l'article 266 <i>quinquies</i> B du code des douanes
R	TICC due à taux plein : ligne Q x tarif de la taxe ⁽²⁾ :	€	
S	TICC totale due : ligne P + ligne P' + ligne R ⁽³⁾	€	⁽³⁾ La TICC est exprimée en euros et arrondie à l'euro le plus proche.

ENGAGEMENT DU DECLARANT	
T	Je soussigné (e), représentant habilité de la société, atteste de l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration
	<i>Signature</i>
	Le : _____

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Moyen de paiement	Enregistrement		Prise en recette
		Date de réception :	
Virement	N° d'enregistrement :		Date :
Chèque bancaire	Cachet et signature :		N° :
Chèque postal		Montant pris en compte en € :	
Mandat			
Numéraire			
Autre moyen de paiement			

* Quantités livrées à un fournisseur en France ou à l'étranger, quantités livrées à un utilisateur final à l'étranger